



(Grenoble, Université
Pierre Mendès France)

*Le cornu, notes
sur un problème de logique éristico-stoïcienne*

Daniel SCHULTHESS

Les fragments des logiciens grecs venus après Aristote montrent un intérêt constant pour des difficultés logiques et sémantiques de nature très diverse, des *ἀποροι λόγοι* et des *σοφίσματα*², des *puzzles* voudrait-on dire avec B. Russell. Souvent, ces difficultés restent insuffisamment décrites dans nos sources, et elles entrent parfois même dans de simples énumérations³ faisant l'intérêt spécifique de chacune d'entre elles au seul profit de leur caractère de *puzzle*. Pour une partie de ces difficultés, il est vrai, nous disposons d'exposés relativement étendus : c'est le cas du « sorite » (*σωρείτης*), du « menteur » (*ψευδόμενος*), du « moissonneur » (*θερίζων*) et de quelques autres. La difficulté qui nous retiendra dans les présentes pages, le fameux « cornu » (*κερατίνης*) où un interrogateur fait admettre à son répondant que celui-ci porte ou a porté des cornes, est attestée par de nombreux textes. Or ceux-ci se signalent par une diversité d'accents qui n'a pas été jusqu'ici élucidée de manière satisfaisante. Notre travail a donc consisté à chercher un fil conducteur dans les considérations diverses rattachées à cette fameuse difficulté, de prime abord outrageusement vaine⁴. Notre recherche, guidée par le pressentiment qu'un

1. Nous remercions Jean-Pierre Schneider, James Gasser et Theo Ebert pour leur lecture attentive de versions antérieures du présent article. Les erreurs et obscurités qui subsistent en dépit de leurs efforts nous sont entièrement imputables.

2. Nous reviendrons plus loin sur la distinction entre *ἀποροι λόγοι* et *σοφίσματα*.

3. Voir parmi d'autres exemples Diogène Laërce (cité ci-après D.L.) VII. 44, VII. 82, Sextus Empiricus, *Pyrrhoniae Hypotyposes* II, pp. 241-244.

4. Après bien d'autres historiens, Kl. Döring parle encore à ce sujet de « *rabulistische Spielerei* » (1972, p. 108). La diffusion même des exposés de la difficulté et des allusions à celle-ci plaide contre ce jugement.

ordre commande la diversité des variantes conservées, a tiré parti de l'observation que Leibniz appliquait à des cas à vrai dire mathématiques et non logiques : « On peut proposer une suite ou *series* de nombres tout à fait irrégulière en apparence, où les nombres croissent et diminuent variablement sans qu'il y paraisse aucun ordre ; et cependant celui qui saura la clef du chiffre, et qui entendra l'origine et la construction de cette suite de nombres, pourra donner une règle, laquelle étant bien entendue, fera voir que la *serie* est tout à fait régulière, et qu'elle a même de belles propriétés. » (*Théodicée*, 242) Des réflexions ingénieuses ont été consacrées à cette difficulté⁵, mais il nous semble que la « clef du chiffre » reste à décrire exactement. Notre thèse est que la difficulté que traduit le « cornu » a débouché, au sujet de trois principes fondamentaux concernant la dialectique en tant que telle, le principe dialogique du tiers-exclu et la formation de la négation, sur plusieurs positions distinctes que nous nous proposons de reconstruire dans les pages qui suivent⁶.

Pour rester dans le cadre d'un article, nous n'étudierons pas tous les textes disponibles, nous limitant à ceux qui nous sont le plus directement utiles⁷. Nous nous concentrerons d'abord sur quelques lignes de Diogène Laërce, puis sur un chapitre d'Aulu-Gelle, pour embrasser alors l'ensemble de notre problématique et en élucider quelques ramifications.

Ménédème et la dialectique

La vie de Ménédème retracée par Diogène Laërce comporte un passage qui donne à nos yeux la meilleure entrée dans le problème⁸. Ces lignes citées ci-dessous sont précédées par l'observation que Ménédème, tout en ayant professé des doctrines platoniciennes (*ἐν μὲν*

5. Nous pensons notamment à M. Kneale (1962), p. 114, à S. Ebbesen (1981), vol. 1, p. 49, à W. Künné (1982), à S. Wheeler (1983), à Th. Ebert (1991), pp. 191-194 et à G. Nuchelmans (1991), pp. 51-53 et *passim*.

6. A l'exception de quelques remarques conclusives, nous n'entrerons pas sur le terrain proprement historiographique, mais nous avons évidemment tiré profit de l'article de D. Sedley (1977) et de la discussion qu'il a suscitée.

7. Ce travail est facilité par les *Stoicorum Veterum Fragmenta* de H. von Arnim, par la collection de Kl. Döring (1972) dont R. Müller (1985) donne la traduction française, par la collection de K.H. Hülser (1987) et par le double volume de Long et Sedley (1987).

8. Notre intérêt pour cette question a été éveillé par la lecture de la *Vie de Ménédème* dans la nouvelle édition de D. Knoepfler (1991). Nous citons la traduction de D. Knoepfler, légèrement modifiée.

τοῖς δόγμασι Πλατωνικὸν εἶναι αὐτόν), se moquait cependant des règles dialectiques (*διαπαίζειν δὲ τὰ διαλεκτικά*). La construction *μὲν... δέ...* indique une tension entre ces deux aspects de la position de Ménédème. Dans la suite immédiate du texte, nous trouvons une illustration de l'attitude de Ménédème à l'endroit des règles dialectiques : « ὥστε Ἀλεξίνου ποτὲ ἐρωτήσαντος εἰ πέπανται τὸν πατέρα τύπτων, ἄλλ' οὔτε ἔτυπτον, φάναι, οὔτε πέπανμαι ». Πάλιν τ' ἐκείνου λέγοντος ὡς χρῆν εἰπόντα ναί ἢ οὐ λῦσαι τὴν ἀμφιβολίαν, ἔειπε, « τοῖς ὑμετέροις νόμοις ἀκολουθεῖν, ἔξὸν ἐν πύλαις ἀντιδῆναι » », D.L. II, 135-136.

Aussi aurait-il répondu à Alexinos, qui lui demandait un jour s'il avait cessé de battre son père : « mais je ne le battais pas et n'ai pas cessé de le faire ! » Et comme son adversaire lui rétorquait qu'il fallait répondre par « oui » ou par « non » pour résoudre l'équivoque : « il serait absurde de suivre vos règles, alors qu'on peut vous arrêter depuis le pas de la porte ».

Nous nous trouvons ici manifestement dans le cadre de l'exercice dialectique⁹, comme l'indiquent le participe *ἐρωτήσας*, s'agissant d'Alexinos, ainsi que la première partie de l'échange. Ce cadre impose au répondant l'adoption de thèses qui dépendent d'un échange de questions (que pose l'interrogateur) et de réponses (données par le répondant en fonction des contraintes qu'exercent sur lui les questions posées).

Pour des raisons qui apparaîtront par la suite¹⁰, nous exprimons le rôle de ce cadre par le principe suivant¹¹ :

(I) Pour toute thèse Θ , si Θ est adoptée par le répondant, il existe une question E formulée par le proposant telle que la thèse Θ est adoptée en réponse à E .

9. Voir la typologie d'Aristote, *Réfutations sophistiques* 2, 165 a 38 s. Sur la dialectique comme phénomène d'ensemble, voir Hadot (1980).

10. Selon les adversaires de la dialectique, le principe (I) spécifie un cadre d'enquête trop restrictif pour se montrer digne d'intérêt.

11. Ce principe est – tout comme le principe (II) ci-dessous – à la fois descriptif d'une pratique et normatif pour celle-ci : dans le cadre dialectique, l'adoption des thèses par le répondant doit s'effectuer conformément au principe en question. Cf. la théorie médiévale des *obligationes*.

On sait que l'échange dialectique tel qu'il s'est défini dans l'Académie réclame des questions en « oui » ou « non »¹². Voici donc qu'Alexinos lance une question en « oui » ou « non » très particulière : il demande si Ménédème a cessé de battre son père, *εἰ πέπαυται τὸν πατέρα τύπτων*¹³. Le répondant est embarrassé par cette question¹⁴ : qu'il réponde « oui » – c'est-à-dire, dans ce contexte, qu'il réponde « j'ai cessé de battre mon père » –, il indique qu'il battait son père ; qu'il réponde « non » – c'est-à-dire sans doute, dans ce contexte, « je n'ai pas cessé de battre mon père » –, il semble indiquer aussi qu'il battait son père (et de plus qu'il le bat encore). Soit qu'il réponde « oui », soit qu'il réponde « non », il semble indiquer qu'il battait son père. La suite immédiate du passage montre une attention à ce qui est manifestement pris pour un phénomène logique de présupposition : une attention à ce que les interlocuteurs tiennent pour indiqué – quoique non dit – à la fois par la réponse « oui » et par la réponse « non » à la question posée.

Ménédème dénonce donc la question : « ἀλλυ οὔτε ἔτυπτον », « φάναι », « οὔτε πέπαυμαι », « mais je ne le battais pas, dit-il, et n'ai pas cessé de le battre ». A l'évidence, la réplique de Ménédème comporte un ordre. Qu'il n'y ait pas eu de coups portés vient d'abord. Par là, la présupposition est rejetée : ἀλλ' οὐκ ἔτυπτον. Cette pré-

12. Voir Aristote, *Topiques* VIII, 2, 158 a 14s, VIII, 7, 160 a 33-34, *Réfutations sophistiques* 17, 175 b 8-14.

13. On notera que l'exemple caractéristique choisi par les philosophes pour ce genre de questions n'a guère varié depuis l'Antiquité. Dans la question que reprennent les logiciens récents, seule l'épouse du répondant s'est substituée au père de celui-ci.

14. Comment ce genre de questions s'est-il acclimaté à un contexte dialectique dont le point de départ se situe dans la recherche proprement socratique des définitions (Aristote, *Métaphysique* A 6, 987 b 2-4) ? Relevons que la catégorie de l'accident joue ici un rôle : on pose une question en « oui » ou « non » sur l'attachement à un sujet d'un prédicat accidentel, et donc extérieur à la définition. Un élargissement de la dialectique à des matières accidentelles a bien eu lieu dans l'Académie, comme la théorie aristotélicienne des catégories en témoigne. Cf. Ch. Kahn (1978). Sans doute cet élargissement dépend-il lui-même d'un intérêt post-socratique pour la structure de la prédication, tel qu'il s'atteste dans le *Sophiste* de Platon, dans lequel les exemples sont d'ailleurs de l'ordre de l'accident (261 c - 264 b). D'autre part, un changement dans la catégorie de l'accident joue un rôle dans les questions « cornues » : le répondant aurait cessé de battre son père, ou il aurait perdu des cornes. Cette superposition de niveaux inspire l'analyse de la question « cornue » comme *interrogatio multiplex* (voir plus bas).

supposition n'étant pas satisfaite, il n'y a pas eu de cessation : οὐ πέπαυμαι. (Cette seconde négation n'autorise-t-elle pas la réponse « non » à la question d'Alexinos ? Ménédème n'aurait-il pas dû dire que la question ne se pose pas – ce qui est incompatible avec la réponse « non » – s'il voulait rester cohérent avec ce qui vient ensuite ?)

La suite, tout comme l'introduction de notre passage, restitue un débat sur les règles dialectiques. (Mais quelles sont les autres règles concernées ?) Alexinos insiste et veut une réponse, mais Ménédème rejette sa demande. Est-il requis de se plier au principe qu'il faut répondre par « oui » ou par « non » à toutes les questions qui admettent, linguistiquement parlant¹⁵, une telle réponse ? Ce qui est en cause, c'est donc le principe suivant :

(II) Confronté à une question en « oui » ou « non » (au sens d'un critère linguistique de réponse bien formée à la question posée), le répondant adopte ou la réponse « oui » ou la réponse « non ».

Le principe (I) dit simplement que, si une réponse est adoptée, elle l'est en réponse à une question dans le cadre dialectique. En tant que tel, ce principe n'impose pas de répondre. Le principe (II) exige alors que les questions ne restent pas sans réponse. Est-il arbitraire de séparer les principes (I) et (II), dans la mesure où la pratique de la dialectique ne l'a sans doute pas toujours exigé ? En faveur de cette séparation, on notera l'existence chez les Stoïciens d'une problématique de l'ἡσυχάζειν, de la suspension de la réponse aux questions de l'interrogateur. Cette problématique apparaît non seulement en rapport avec le sorite (Cicéron, *Academica priora* 2, 92-94, FDS 1243 ; Sextus Empiricus, *Adversus mathematicos* VII 416, FDS 1242)¹⁶, mais

15. Dans les circonstances appropriées, la question « as-tu cessé de battre ton père ? » est inattaquable, et il en va de même pour les autres questions suscitant un problème de même nature. On ne peut donc rejeter ce genre de question pour des raisons intrinsèques ou linguistiques. Nous verrons plus loin pourquoi la λέξις peut tout de même s'avérer fautive dans les dialogues examinés ici.

16. Cf. aussi Sextus Empiricus, *Pyrrhoniae Hypotyposes* II, 253. Ce remarquable passage fait voir la suspension sceptique du jugement comme une extension de l'arrêt recommandé par les Stoïciens dans les réponses au sorite. – De son côté, Carnéade semble avoir traité de manière sarcastique ce « silence » des dogmatiques devant certaines questions (cf. Cicéron, *loc. cit.* 93, FDS 1243). Par là, son attitude se rapproche de celle d'Alexinos et d'Eubulide (voir plus bas). Voir aussi dans cette perspective Cicéron, *De natura deorum* 3, 43-44 et Sextus Empiricus, *Contra mathematicos* IX, 182-190. – Notre problème donne ainsi une entrée utile dans le contraste entre Académiciens et Sceptiques.

aussi pour des cas d'équivocité (Simplicius, *In Aristotelis Categoriae commentarium* 24, 9-21, FDS 1257). (Nous reviendrons ultérieurement sur l'équivocité.) Si nous n'avons pas de texte qui propose positivement de recourir à l'*ἡσυχάζειν* devant la question « cornue », nous considérons que la position de Ménédème revient à cette attitude. Les Stoïciens, comme nous le verrons, suivront une autre ligne¹⁷.

Recourir à l'*ἡσυχάζειν*, c'est suspendre le principe (II) sans nécessairement se prononcer sur (I). On notera immédiatement la proximité de ce principe (II) avec celui du tiers-exclu, dans la mesure où « oui » et « non » semblent tenir lieu respectivement d'une proposition donnée et de la proposition formée par négation à partir de celle-ci. Se décider entre les deux réponses et ces deux-là seulement, c'est aussi bien reconnaître la validité de la formule : « *p* ou non-*p* », où « *p* » correspond à la réponse « oui » et « non-*p* » à la réponse « non » (sous réserve d'une interprétation de cette expression de la négation). Le principe « dialogique » (II) implique le principe logique du tiers-exclu. S'en tenir au silence, à l'*ἡσυχάζειν*, c'est – dans une interprétation forte de notre principe dialogique – suspendre le principe du tiers-exclu dans les cas pertinents.

Résumons cette première étape de notre recherche. Nous avons affaire à un dispositif de principes portant sur l'adoption de thèses par un répondant :

Alexinos lance une question d'un genre particulier et se place, lui et son interlocuteur, dans le cadre dialectique défini par (I). Il insiste sur le principe dialectique (II). L'intérêt que le dispositif semble présenter pour lui, c'est de mettre en difficulté son répondant. Celui-ci se voit contraint, s'il répond, d'admettre qu'il a battu son père et donc d'accepter ce que par ailleurs il doit rejeter. Bref, il est mis en contradiction avec lui-même et réfuté à tout coup du fait de ce genre de question. On rappellera en passant le jeu de mot rapporté par Diogène Laërce : Alexinos aurait eu pour sobriquet *Ἐλεγκτικός* (II, 109). Sans doute faut-il faire remonter cet usage du dispositif à

17. Dans la liste des ouvrages de Chrysippe donnée par Diogène Laërce, on trouve ce titre : *Περὶ τῶν εἰς τὰς ὑπολήψεις λόγων καὶ ἡσυχάζωντων πρὸς Ὀνήτορα Β'* (D.L. VII, 197). Dans ce titre, l'*ἡσυχάζων* paraît être un argument (λόγος). Le passage où Aulu-Gelle, *Noctes atticae* I, 2, FDS 1236B, mentionne également un argument dit *ἡσυχάζων* n'interdit pas le rapprochement avec le *κερατίνης*, mais il ne l'impose pas non plus. – Et que veut dire *ὑπόληψις* dans le titre de Chrysippe ? Il est tentant de rapprocher ce terme assez courant, ordinairement rendu par « opinion » ou « supposition », de notre notion moderne de présupposition.

Eubulide de Milet (D.L. II, 108 ; VII, 187) : tout comme le cornu, le menteur attribué à ce philosophe (et dont les exposés par voie de question ne manquent pas) aurait pu servir une manœuvre de réfutation systématique dans le cadre dialectique – la réfutation [*ἔλεγχος*] étant bien sûr l'un des buts usuels du débat (Aristote, *Réfutations sophistiques* 3, 165 b 12s).

A cet usage « externe » du dispositif – avec les contraintes qui en sont constitutives, il s'agit de réfuter le *répondant*, le dispositif restant sauf –, s'oppose l'usage « interne » qu'en fait Ménédème.

Celui-ci semble accepter qu'on procédât par questions et réponses conformément au cadre dialectique fixé par (I). Mais il se sert de l'embaras où le met la question pour rejeter le principe dialectique (II). Le philosophe d'Érétrie entend donc mettre en difficulté l'une des données du dispositif à partir de l'autre. Nous soulignons – un point qui intéresse notre démonstration – que la question de départ s'avère tout aussi indispensable à Alexinos qu'à Ménédème. Mais ils s'en servent à des fins différentes.

Les aventures de la dialectique

Comme nous l'avons dit, ce passage de la *Vie de Ménédème* doit être mis en rapport avec beaucoup d'autres textes attestant la diffusion des préoccupations qui s'y expriment. Aulu-Gelle est ici un témoin privilégié dont nous citons tout le chapitre intitulé « Comment prendre la règle observée par les dialecticiens dans l'interrogation et la discussion, et quel est le défaut de cette règle » (« *Cuimodi sit lex apud dialecticos percontandi disserendique, et quae sit ejus legis reprehensio* », *Noctes Atticae* XVI, 2, 1-13, FDS 1246) :

(1) *Legem esse aiunt disciplinae dialecticae, si de quapiam re quaeratur disputeturque atque ibi quid rogere, ut respondeas, tum ne amplius quid dicas, quam id solum, quod es rogatus, aut aias aut neges : eamque legem qui non servant, et aut plus aut aliter, quam sunt rogati respondeant, existuntur indoctique esse disputandique morem atque rationem non tenere.* (2) *Hoc quidem, quod dicunt in plerisque disputationibus procul dubio fieri oportet.* (3) *Indefinitus namque inexplicabilisque sermo fiet, nisi interrogationibus responsionibus simplicibus fuerit determinatus.* (4) *Sed enim esse quaedam videntur, in quibus si breviter et ad id, quod rogatus fueris, respondeas, capiare.* (5) *Nam si quis his verbis interroget : « Postulo uti respondeas desierisne facere adulterium an non », utrumcumque dialectica lege responderis, sive aias seu neges, haerebis in captione, tam-*

quam si te dicas adulterum (***) negent ; (6) nam qui facere non desinit, non id necessario etiam fecit. (7) Falsa igitur est species istius captionis et nequaquam procedere ad id potest, ut colligi concludique possit eum facere adulterium, qui se negaverit facere desisse. (8) Quid autem legis istius propugnatores in illa captiuncula facient, in qua haerere eos necessum est, si nihil amplius, quam quod interrogati erunt, responderint ? (9) Nam si ita ego istorum aliquem rogem : « Quicquid non perdidisti, habeasne an non habeas, postulo ut aias aut neges », utrumcumque breviter responderit, capietur. (10) Nam si habere se negaverit, quod non perdidit, colligetur oculos eum non habere, quos non perdidit ; sin vero habere se dixerit, colligetur habere eum cornua, quae non perdidit. (11) Rectius igitur cautiusque ita respondebitur : « Quicquid habui, id habeo, si id non perdidit. » (12) Sed huiusmodi responsio non fit ex ea lege, quam diximus ; plus enim, quam quod rogatus est, respondet. (13) Et propterea id quoque ad eam legem addi solet non esse captiosus interrogationibus respondendum.

« (1) C'est une règle de l'art dialectique, dit-on, que lorsqu'en quelque matière on enquête et discute et qu'on pose une question, on ne réponde que pour dire ce qu'exige la demande : ou on affirme ou on nie. Ceux qui n'observent pas cette règle et répondent ou plus longuement ou autrement que ne le veut la question, sont tenus pour des ignorants et pour des gens qui ne se conforment pas aux coutumes et à la direction de la discussion. (2) Ce qu'ils disent doit sans doute être suivi dans de nombreuses disputes. (3) Car le dialogue deviendrait indéfini et confus, si la netteté des questions et des réponses ne le rendait déterminé. (4) Cependant il arrive parfois que si on répond brièvement et se tient à ce qui a été demandé, on se trouve pris au piège. (5) Supposons cette question : "Je te prie de me dire si tu as cessé de commettre l'adultère, ou non." Une réponse conforme à la règle dialectique, affirmative ou négative, te fera tomber dans le piège (***) lac.). (6) En effet, dire qu'on n'a pas cessé de faire quelque chose, n'est pas dire nécessairement qu'on l'a faite. (7) Cette espèce de piège est donc fautive et elle ne saurait aboutir à cette conclusion : que celui qui nie avoir cessé de commettre l'adultère, le commette. (8) Que feront donc ceux qui défendent la règle devant ce petit piège, dans lequel ils se prennent nécessairement s'ils ne répondent rien de plus que ce qui leur a été demandé ? (9) Si en effet je demande à l'un d'eux : "Ce que tu n'as pas perdu, l'as-tu ou ne l'as-tu pas ? Je demande que tu affirmes

ou nies." Quelle que soit sa réponse, sous cette forme brève, il sera pris. (10) S'il dit qu'il n'a pas ce qu'il n'a pas perdu, on conclura qu'il n'a pas d'yeux, puisqu'il n'en a pas perdu. S'il dit qu'il l'a, on conclura qu'il a des cornes, puisqu'il n'en a pas perdu. (11) Il serait plus juste et plus sage de répondre : "Ce que j'avais, je l'ai, si je ne l'ai pas perdu." (12) Mais cette réponse n'est pas conforme à la règle dite ; on répond plus longuement que ne l'exige la question. (13) C'est pourquoi on a coutume d'ajouter à cette règle qu'il ne faut pas répondre aux questions captieuses. » (trad. M. Mignon, Belles-Lettres, modifiée)

En cherchant les parallèles avec notre premier passage, nous remarquons immédiatement que le principe (II) est présenté ici avec un certain luxe de détails. Là où Ménédème mentionne, selon Diogène Laërce, les νόμοι de ses adversaires (ὕμῆτεροι νόμοι, D.L. II, 135), Aulu-Gelle parle d'une *lex disciplinae dialecticæ* dont il précise le contenu en (1) et donne une justification dans la suite. Aulu-Gelle note aussi dans ses commentaires en (8) que ce principe a ses *propugnatores*, ce qui indique l'existence d'un débat à son sujet.

Aulu-Gelle ajoute cependant que ce principe est soumis habituellement (« solet », 13) à certaines restrictions dont la nécessité s'atteste du fait de questions dont il donne un exemple : *desierisne facere adulterium an non ?* As-tu cessé de commettre l'adultère ou non ? Aulu-Gelle nous donne un exemple différent de celui que Diogène Laërce prête à Alexinos, mais possédant à l'évidence la même structure : le proposant demande si le répondant a mis fin ou non à une activité passée (moralement répréhensible pour ajouter du piquant au débat).

L'élaboration qui suit montre à la fois la proximité de deux formes de l'échange dialectique – nous les rencontrons dans un même texte – et leurs différences¹⁸.

18. Nous renonçons à discuter, dans le cadre du présent article, la version du *κερατινης* donnée par Sextus Empiricus, *Pyrrhoniae Hypotyposesis* II, 241-242.

Première forme : (1) « as-tu cessé de battre ton père ? »
 (2) « non »
 (3) « donc tu le bats encore ! »

ou (1) « as-tu cessé de battre ton père ? »
 (2') « oui »
 (3') « donc tu l'as battu ! »

Deuxième forme :

(1) « ce que tu n'as pas perdu, n'est-ce pas que tu l'as encore ? »
 (2) « oui »
 (3) « as-tu perdu des cornes ? »
 (4) « non »
 (5) « donc tu as encore des cornes ! »

ou

(1) « ce que tu n'as pas perdu, n'est-ce pas que tu l'as encore ? »
 (2') « non »
 (3') « as-tu perdu tes yeux ? »
 (4') « non »
 (5') « donc tu n'as plus d'yeux ! »

Dans la première forme, la confusion du répondant est commandée par le lien implicite d'antécédent à conséquent entre la réponse « non » (tenant lieu de « je n'ai pas cessé de battre mon père ») et la présupposition « je l'ai battu » (et comme je n'ai pas cessé, « je le bats encore »). Soulignons que ce lien dont la formulation serait conditionnelle reste tacite dans cette forme de l'échange. Mais dans la deuxième forme que nous rencontrons ici, ce lien émerge comme premier objet d'interrogation. C'est pourquoi cette forme est logiquement plus complète et tend vers une structure syllogistique, tout en restant inscrite dans le cadre dialectique, car chacune des prémisses fait l'objet d'une question. Peut-être la forme dialogique et la forme syllogistique ont-elles toujours coexisté. Ebulide en tout cas aurait méprisé les arguments non syllogistiques (cf. Philodème, *Rhetorica* II, Döring fr. 88).

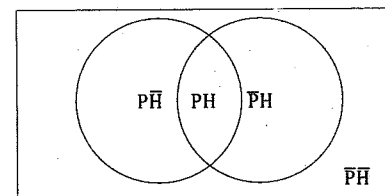
D'un autre côté, la conditionnelle restée tacite dans la première forme de l'argument (« si tu n'as pas cessé de battre ton père, tu

l'as battu et le bats encore ») s'avérerait éminemment suspecte si elle était lancée telle quelle dans le dialogue. C'est donc sa version universelle – ou indéfinie – qui sert dans la forme syllogistique de l'argument. Ici, la confusion s'instaure donc en deux temps. On interroge d'abord – nous utilisons un contraste de W.V. Quine – sur une *phrase permanente*, et non, comme dans la forme précédente, sur une *phrase occasionnelle* :

« *Quicquid non perdisti, habesne an non habebas ?* » « Ce que tu n'as pas perdu, l'as-tu encore ou non ? »

Comment se comportent l'une à l'égard de l'autre l'extension de ce qu'on n'a pas perdu et de ce qu'on possède ? Voici un premier diagramme neutre par rapport à la discussion qui suit.

Diagramme (1)

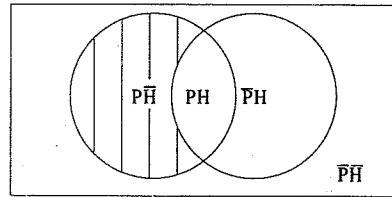


P = ce qu'on n'a pas perdu
 H = ce qu'on possède

Si on répond « oui », on inclut sans doute dans ce qui est en question dans l'antécédent *ce qu'on a possédé*. Avec cette présupposition, cette réponse semble fort plausible. Nous relevons qu'en général, des concepts comme ceux de perte, de cessation, etc., s'appliquent à ce qu'on a possédé, fait, etc. L'emploi courant de ce genre de concepts se fonde sur cette présupposition. Soit qu'on affirme qu'on a perdu quelque chose, soit qu'on nie qu'on l'ait perdu, on véhicule la présupposition qu'on a possédé ce dont on parle. De ce fait, la présupposition subsiste dans les usages opposés du concept – et reste donc hors du champ de la négation (« oui, j'ai perdu mes clefs », « non, je n'ai pas perdu mes clefs »).

Par la réponse « oui », cependant, le répondant est pris dans un piège, parce qu'il admet, au lieu du diagramme (1), un diagramme (2) se présentant de la façon suivante :

Diagramme (2)



P = ce qu'on n'a pas perdu
H = ce qu'on possède

$P\bar{H}$ est vide

Dans la forme syllogistique de l'argument, la prise au piège du répondant, la *captio*, n'est toutefois pas encore rendue transparente par l'acceptation de cette phrase permanente. Dans une deuxième étape, une instantiation¹⁹ de l'antécédent est ratifiée par le répondant. À la question : « As-tu perdu tes cornes ? » il répond négativement. Dès lors, il est contraint de ratifier aussi le conséquent dans l'instanciation proposée : ces cornes qu'il n'a pas perdues (et qui satisfont l'antécédent), elles satisfont aussi le conséquent, en vertu d'un schéma d'inférence simple qui a pu – à tort sans doute puisque l'instanciation joue un rôle ici – être tenu pour un simple *modus ponens*.

Dans les termes de notre diagramme, le proposant allègue une chose se trouvant à l'extérieur du domaine du possédé, mais qui se voit placée à l'intérieur de celui-ci du fait de la réponse conforme au diagramme (2).

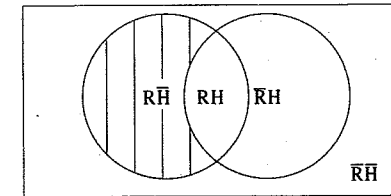
Comment se tirer d'affaire ? On trouve chez Aulu-Gelle une stratégie de défense qui consiste à accepter en substance les principes (I) et (II) en demandant une formulation plus complète des conditionnelles. Il faut alors ne pas accepter la conditionnelle originale, car une formulation plus complète s'impose, obtenue en explicitant la présupposition : « *quicquid habui, id habeo, si id non perdidit* ». Certes, nous attendrions que l'accent fût mis ici sur « *habui* », puisque c'est

19. Sur le problème de l'instanciation universelle ou « indéfinie » chez les Stoïciens, voir Hay, 1969.

cette clause qui doit venir compléter l'antécédent : « *quicquid non perdidit, si id habui, id habeo* ». Mais les formules sont logiquement équivalentes. (Une interpolation a-t-elle eu lieu ?) Dans cette solution, on peut répondre sans danger « oui » à la première question.

Ce sauvetage de la réponse « oui » repose sur le diagramme (3) suivant :

Diagramme (3) – par transformation de P



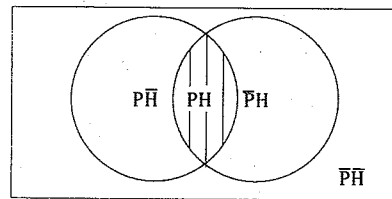
R = ce qu'on a possédé et qu'on
n'a pas perdu
H = ce qu'on possède

$R\bar{H}$ est vide

A quoi cette démarche revient-elle ? Aulu-Gelle semble hésiter dans sa démarche entre une stratégie de restriction de (II) qui ne s'imposerait que si on avait affaire à une véritable réfutation du répondant, et une stratégie de restriction sur les conditionnelles qui est ouverte si on ne débouche pas sur une véritable réfutation : « *videntur... capiare* » (4).

Le texte d'Aulu-Gelle témoigne encore de variations construites sur les mêmes données. La réponse « non » à la question « *quicquid non perdisti, habeasne an non habeas* ? » donne lieu elle aussi à un exercice captieux. Certes, elle s'avère implausible du fait que, incluant ce qu'on a possédé dans ce qui est en question dans l'antécédent, il semble évident qu'on possède encore ce qu'on a possédé et pas perdu. Mais pour le cas où on voudrait échapper à la difficulté précédente par la réponse « non », les éristiques ont préparé un piège supplémentaire. La réponse « non » est elle aussi impraticable, dans la mesure où elle passe pour introduire le diagramme (4) suivant, lui aussi différent du diagramme (1) ci-dessus.

Diagramme (4)



P = ce qu'on n'a pas perdu
H = ce qu'on possède

PH est vide

Pour arriver à ses fins, le proposant allègue ici le cas des yeux, qui se trouvent à l'intérieur du domaine des choses possédées, mais qui doivent être placés à l'extérieur du fait de la réponse donnée.

Ayant sauvé la réponse « oui » à la question (dûment reformulée), Aulu-Gelle ne se penche pas plus longuement sur la réponse négative. Pourtant celle-ci mériterait elle aussi – s'il est vrai que le diagramme (1) est le bon – un traitement plus détaillé. En effet, le diagramme (4) sur lequel repose la réfutation du répondant ne présente pas la seule interprétation de cette réponse négative. Aulu-Gelle n'a-t-il pas souligné lui-même en (6-7) qu'en niant avoir cessé de commettre l'adultère, le répondant ne peut être convaincu de l'avoir commis ? Il y a donc deux modèles pour la négation contenue dans l'antécédent de la première question : l'un dans lequel on a commis l'adultère et on le commet encore, l'autre dans lequel on ne l'a pas commis. De même, il y a deux façons de ne pas avoir perdu quelque chose : l'une en fonction de laquelle on possédait quelque chose qu'on possède toujours, l'autre en fonction de laquelle on n'a pas possédé cette chose. Ce n'est donc pas toujours qu'on possède ce qu'on n'a pas perdu même si cela arrive quelquefois. Le caractère disjonctif de l'extension de « *id non perdidit* » aurait permis de sauver la réponse « non » plutôt que la réponse affirmative. Nous y reviendrons plus bas.

Les questions en « oui » ou « non » ont-elles des présuppositions ?


Après avoir agité quelque temps ce dispositif dans son esprit, le lecteur de ces fragments est frappé – pour peu qu'il soit informé des tentatives modernes en matière de logique des questions – par le point suivant : selon bien des auteurs modernes, les questions en « oui » ou « non » sont dénuées de présuppositions (non tautologiques, doit-on ajouter).

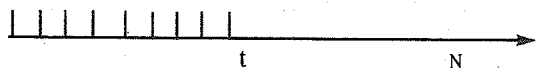
La présupposition d'une question *E*, au sens de la logique des questions, c'est une proposition ou une thèse qui, sans être tautologiquement vraie, est impliquée par chacune des réponses admissibles à *E*, qu'elles soient vraies ou fausses. Quand elle possède une telle présupposition, la question *E*, en dépit de son apparente innocence due au mode interrogatif (qui semble suspendre toute assertion), s'avère malgré tout chargée d'une description des choses.

Si les questions en « oui » ou « non » passent pour dénuées de présupposition, c'est que les réponses qu'on leur donne décrivent en principe des mondes pour lesquels les réponses ne fixent rien de commun. Le plaisir est-il un bien, pourrait-on demander avec Aristote (cf. Aristote, *Éthique à Nicomaque* x, 2, 1172 b 9 s.). « Oui » et « non » ne sont pas des réponses qui fixeraient quelque chose de commun pour les mondes que l'une et l'autre décriraient. Si nous demandons en revanche pourquoi la terre tremble, pour prendre une autre question aristotélicienne (*Seconds Analytiques* II, 1, 89 b 30-31), nous présupposons que la terre tremble, puisque chacune de nos réponses, vraies ou fausses, l'implique : les mondes que décrivent les différentes explications ont en commun que la terre y tremble.

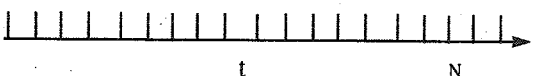
Dans ce genre de cas, quelle que soit la réponse qu'on donne, vraie ou fausse, on réitère ou confirme la thèse présupposée²⁰. Au risque de traquer l'obvie, notons que c'est l'existence de cet état de choses commun qui est nié par Ménédème dans le cas examiné plus haut. Envisageons quelques instants le monde décrit par l'une et l'autre réponse à la question originale d'Alexinos : « As-tu cessé de battre ton père ? »

20. Par contraposition, on devra dire aussi que la vérité de la présupposition est, à ce titre, la condition pour que, parmi les réponses possibles, il y en ait de vraies et de fausses. Cf. la discussion sur le principe du tiers-exclu.

Voici le monde décrit par la réponse « oui » :
(où N = nunc, t = un instant du passé,  = les coups)



Voici le monde qu'on tient pour décrit par la réponse « non » :

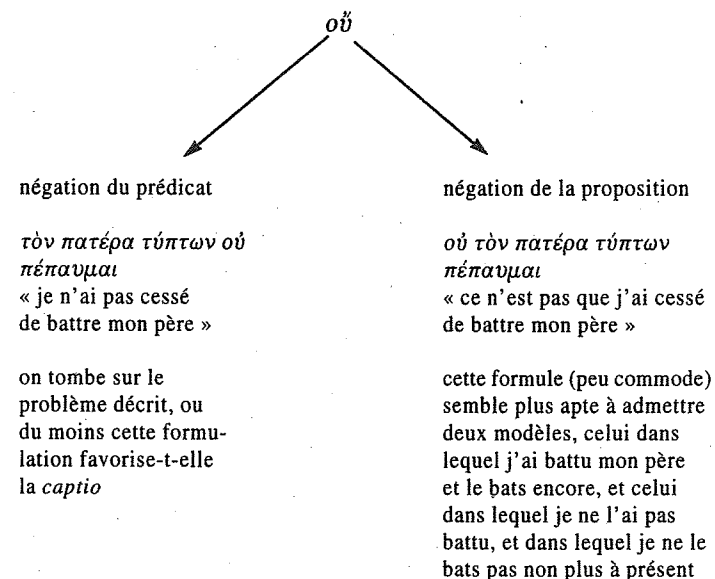


A quoi tient maintenant le sentiment, apparemment commun à Alexinos et Ménédème, que les réponses « oui » et « non » sont chargées d'une commune description des choses ? Pour la réponse « oui », c'est-à-dire « j'ai cessé de battre mon père », on ne semble pas pouvoir changer le schéma. On dit ici qu'on a cessé une certaine activité, et cette cessation requiert que l'activité ait eu lieu. Qu'en est-il de la réponse « non » ? Il est clair que les conclusions d'Alexinos et de Ménédème dépendent d'une interprétation particulière de ce qu'on dit en répondant « non ». Un monde qui semblerait avoir nettement moins en commun avec le premier monde décrit ci-dessus serait celui-ci – un monde lui aussi sans cessation de l'activité :



Mais n'y a-t-il pas moyen de décrire *ce monde-ci* avec les instruments disponibles, à commencer par la négation (puisqu'il faut répondre « oui » ou « non ») ? En définitive, la réponse « où » est la formulation elliptique d'une réponse négative plus explicite. Comment former cette réponse plus explicite ?

Nous sommes entraîné ici dans le débat post-aristotélien sur l'interprétation de la négation. Il se trouve qu'une des façons d'exprimer la négation est nettement moins susceptible que l'autre de nous convaincre que nous sommes sujets à *captio*. Voici les données :



Dans la version syllogistique de notre problème, c'est la double interprétation de la négation – favorisée par la négation propositionnelle – qu'il convient de restaurer pour l'antécédent de la conditionnelle. La question : « *Quicquid non perdisti, habebasne an non habebas ?* » pourrait se rendre alors par : « Si ce n'est pas que tu as perdu une chose (que tu l'aies possédée ou non), est-ce que tu la possèdes ou non ? »

La réponse « oui » devient ici implausible à cause des deux modèles possibles. Elle ne vaudrait que si j'avais possédé cette chose. En revanche, la réponse « non » s'impose puisque nous voyons apparaître le cas où je n'ai pas possédé la chose en question. Le double modèle pour la négation, rendu explicite, neutralise l'embarras qui résultait aussi bien de la réponse « oui » que de la réponse « non » à la question de départ. Nous avons localisé ainsi une des raisons qu'ont

eues les Stoïciens d'introduire la négation propositionnelle²¹ (tandis que leurs adversaires faisaient porter, avec Aristote, la négation sur le prédicat). Il est vrai que nous avons peu de textes à ce sujet. Un rapprochement de notre problème avec celui de la négation (ou plutôt de la pseudonégation) se trouve dans un passage de Clément d'Alexandrie où une réflexion dépréciative porte à la fois *περι ψευδαποφάσκοντος λόγου και κερατίου* (*Stromata* v, 1, 11, 5 s, FDS 1204).

Nous possédons cependant quelques présentations des traitements distincts qu'Aristotéliciens et Stoïciens ont donné de la négation. Alexandre d'Aphrodise notamment expose et critique une vue non aristotélicienne – c'est la position stoïcienne (*In Aristotelis Analyticorum priorum librum 1 commentarium* 402, 1, 3, FDS 921, cf. Barnes, 1986) – sur ce qui compte comme *ἀπόφασις*.

Nous rencontrons ici une discussion détaillée de cas où l'*ὑποκείμενον* est une substance première au sens d'Aristote.

affirmation : Callias se promène
pseudo-négation : Callias ne se promène pas
 (cette pseudo-négation exige l'existence de Callias continuée au moins jusqu'au point où la phrase est proférée)²²

négation authentique :
 ce n'est pas que Callias se promène (on ne requiert plus l'existence continuée de Callias)

Dans les discussions que nous trouvons sur la négation, on ne trouve nulle part de traitement des exemples de présuppositions qui donnent lieu au problème décrit dans le cornu. Mais ces cas ne laissent pas d'être parallèles à l'exemple ci-dessus, car seule la nature de l'*ὑποκείμενον* change dans l'affaire :

21. Voir FDS 920-928, Mates, 1961, p. 31, Geach, 1972, p. 75.

22. Il est vrai qu'Alexandre rejette cette interprétation de la position aristotélicienne concernant la négation. Mais notre cadre présent nous impose de retenir la conception de la position aristotélicienne qu'il attribue à ses adversaires.

affirmation : j'ai cessé de battre mon père
 (ou : j'ai perdu telle chose)

pseudo-négation : je n'ai pas cessé de battre mon père
 (ou : je n'ai pas perdu telle chose)
 (on requiert l'existence de cette pratique ou la possession de la chose)

négation authentique :
 ce n'est pas que j'ai cessé de battre mon père (ou : ce n'est pas que j'ai perdu une chose) (on ne requiert plus l'existence de la pratique ou la possession de la chose)

Dans le cas de la pseudo-négation, on peut formuler les choses ainsi : ces coups que tu donnais à ton père, as-tu cessé de les lui donner ou n'as-tu pas cessé de les lui donner ? Cette chose que tu possédais, l'as-tu encore ou ne l'as-tu plus si tu ne l'as pas perdue ? Le sujet, l'*ὑποκείμενον*, est alors donné et il s'agit de savoir si on va lui attacher le prédicat d'avoir cessé (ou d'avoir été perdu) ou si on va lui refuser ce prédicat. La négation se limite à cela dans cette interprétation, qui pour cette raison est rejetée par les Stoïciens. La discussion restituée par Alexandre d'Aphrodise se situe dans le cadre d'une défense du principe du tiers-exclu. Les Stoïciens veulent éviter que les *ἀντικείμενα*, affirmation et négation, puissent être dits l'un et l'autre faux – ce qui pourrait être le cas si on ne niait que le prédicat (là où Callias n'existe pas). Mais de son côté, cette défense passe par une interprétation précise de la négation.

Que dit-on donc en répondant « οὐ » dans un échange de ce genre (ou bien, dans la version syllogistique, en laissant passer sans examen critique la négation que contient l'antécédent) ? On ne peut éluder ce point et on doit donc construire un débat plus complexe, qui tienne compte aussi d'une interprétation spontanée de ce qu'on dit en répondant « οὐ » à la question d'Alexinos (ou en introduisant, comme nous l'avons vu, une négation dans l'antécédent d'une conditionnelle lancée comme question).

Cette interprétation pourrait s'exprimer ainsi :

(III) La négation d'une formule dans laquelle quelque prédicat *F* est affirmé d'une chose *a*, consiste à nier de la chose *a* le prédicat *F*.

Nous voyons maintenant qu'Alexinos et Ménédème souscrivent à cette interprétation de la négation qui débouche sur l'embarras que nous savons. (Comme nous l'avons vu, Aulu-Gelle exprime une réserve à ce sujet, mais la solution qu'il formule ne se fonde pas sur l'interprétation de la négation.) Nous constatons aussi que les différents protagonistes de ce débat défendent des attitudes opposées de la façon suivante :

(a) Alexinos souscrit aux principes (I), (II) et (III). De la situation qui en résulte pour le répondant, il fait un usage « externe », purement réfutatif.

(b) Ménédème admet le principe (I), mais rejette (II). Nous reviendrons plus loin à son attitude sur le principe (III) auquel sans doute il souscrit.

(c) Les introducteurs de la négation propositionnelle (notamment Chrysippe) débouchent sur une nouvelle conception, non spontanée, de la négation et rejettent le principe (III). Il faut souligner à ce sujet que les Stoïciens, loin d'écarter la question « cornue », s'en servent *eux aussi* de manière « interne », en la tournant contre une vision fautive de la négation. Ils ont besoin de l'apparence de sa force pour faire voir un point concernant la négation. Plutarque a relevé les risques d'une telle méthode dans un long paragraphe où nous retrouvons les *μεγαρικὰ ἐρωτήματα* et Ménédème (*De Stoicorum repugnantibus* 10, 1036 cs., FDS 351), comme un rappel du fait que la force apparente des arguments auxquels les Stoïciens s'opposent peut prendre le dessus contre leur gré. Un tel risque est très caractéristique de l'interaction dialectique dans un système de principes tel que nous l'avons construit.

Nous poursuivrons notre recherche en nous fixant maintenant trois tâches :

(1) L'examen d'une difficulté d'interprétation du texte de Diogène Laërce que nous avons éludée jusqu'ici.

(2) La mise à jour d'une quatrième attitude par rapport au dispositif que nous avons reconstruit.

(3) La présentation de quelques remarques d'ordre historiographique.

Une difficulté d'interprétation

(1) Il nous faut nous arrêter maintenant sur l'expression *λῦσαι τὴν ἀμφιβολίαν* que nous trouvons en D.L.II, 135 : Alexinos exigeait la réponse « oui » ou « non » pour résoudre l'équivoque, rapporte

Diogène Laërce. Comment devons-nous comprendre ces mots ? Quelle *ἀμφιβολία* doit être ici résolue ?

Une première hypothèse peut-être naïve consiste à dire qu'il s'agit simplement d'une invite à répondre à la question. L'ouverture devant les deux voies du « oui » et du « non », l'indétermination dans laquelle on se trouve dans l'attente d'une réponse, constituerait l'équivoque dont il s'agit ici. (C'est l'option de C. Atherton, 1994, pp. 462-463.) Ce qui parle immédiatement contre cette hypothèse, c'est qu'on voit mal comment le sens technique d'équivoque s'appliquerait en ce cas. Car dans cette hypothèse, on n'a pas d'expression qui puisse être dite équivoque. Or l'*ἀμφιβολία* est précisément une propriété des expressions (ou des complexes d'expressions).

Aristote a donné une description technique de l'*ἀμφιβολία* (*Réfutations sophistiques* 4, 166 a 6 s). Pour faire court, on peut dire que l'*ἀμφιβολία* est une équivoque qui résulte de la composition de termes : elle est aux complexes ce que l'*ὁμωνυμία* est aux termes isolés²³. On sait que les Stoïciens ont beaucoup écrit sur les *ἀμφιβολίαι*, comme l'attestent les catalogues d'ouvrages de Chrysippe notamment, mais en assouplissant ce cadre d'une façon qui ramène notamment l'*ὁμωνυμία* au sein des cas d'*ἀμφιβολία* (cf. Edlow, 1975, 1977). C'est pourquoi il convient de mettre à l'épreuve une autre idée : celle qui consiste à concevoir la tâche de résoudre l'équivoque comme surgissant *une fois la réponse donnée*²⁴ – et sans doute une fois la réponse *négative* donnée. Pour nous servir de la notion d'*ἀμφιβολία*, il faut considérer qu'elle s'applique à la réponse « non » en tant qu'elle exprime un complexe « négation + phrase affirmative ». Ce mot s'interprète de deux façons différentes dont l'une admet deux modèles distincts, comme nous l'avons montré. Il existe donc deux interprétations du « non ». Résoudre l'équivoque, ce serait trancher entre la négation du prédicat et la négation propositionnelle.

Nous ne manquons en tout cas pas de textes tardifs qui attribuent le problème du cornu à une équivoque, comme chez Sénèque (*Epistulae* 45, 5 et 9, FDS 222) ou chez Quintilien (*Institutiones ora-*

23. Aristote donne l'exemple *τὸ βούλεσθαι λαβεῖν με τοὺς πολεμίους*, qui s'interprète comme (1) souhaiter que les ennemis me capturent, ou comme (2) souhaiter que je capture les ennemis (166 a 6-7).

24. Je dois à Jacques Brunschwig la suggestion qui est au point de départ du présent développement.

toriae I, 10, 5, FDS 93) où *ambiguitas* rend le grec ἀμφιβολία²⁵. Nos sources sont toutefois trop lacunaires pour déterminer à quelle forme précise d'équivoque le *κερατίνης* était rapporté. Peut-être faut-il considérer, dans la mesure où c'est l'expression « non » qui est ambiguë, qu'il s'agit simplement de l'ὄμωυνμία ἐν τοῖς ἀπλοῖς (Galien, *De captionibus* 13, 4-5)²⁶. Mais nous devons admettre que les exemples connus d'ὄμωυνμία ἐν τοῖς ἀπλοῖς n'incluent pas « non ».

Pour en revenir à D.L. II, 135, nous avons ici le choix entre deux directions : la première consiste à dire que la présentation de cette discussion entre auteurs pré-stoïciens a été « contaminée » dans Diogène Laërce par la position ultérieure du problème chez les Stoïciens.

La deuxième direction, peut-être plus séduisante, consiste à considérer que la discussion sur la construction des négations s'est constituée déjà à ce stade plus précoce.

Nous savons que Ménédème rejetait les négatives, τὰ ἀποφατικά τῶν ἀξιωμαίων, ne maintenant que les affirmatives, τὰ καταφατικά (D.L. II, 135). Pourquoi ? Peut-être était-il contraint d'occuper la position qu'il prenait – le rejet de la négation propositionnelle – pour des raisons de sémantique parméniennne ou même platonicienne. On ne peut dire le non-étant, soutenait Parménide, et Platon lui-même ne restaure la dicibilité du non-étant que de façon qualifiée (*Sophiste* 237 a et s., cf. de Rijk [1986], p. 84-90 ; voir aussi *Théétète* 201 d - 202 c). Dans le cadre sémantique du *Sophiste*, la signification de « Théétète vole » comme celle de « Théétète ne vole pas » dépend de la signification de « Théétète » et de « vole ». Peu importe que ὄνομα et ῥῆμα soient attachés affirmativement ou par une négation. Mais que dire de « Théétète vole » lorsque Théétète n'existe pas ou plus ? La signification de la συμπλοκή, de l'entrelacement, n'est plus garan-

25. Nous avons des raisons de penser que le sophisme du « personne » (οὔτις, D.L. VII, 186-187) a été résolu par Chrysippe par l'établissement d'une ὄμωυνμία ἐν τοῖς συνηθέτοις. Cf. Edlow, 1975, pp. 429-430.

26. Boèce impute à la doctrine stoïcienne de la négation la formation d'une nouvelle équivoque : dans un exemple arbitraire comme « non homo ambulat », « non homo », assure-t-il, pourrait être pris au sens d'une négation du sujet qui déboucherait sur un *nomen infinitum* (« un non-homme marche »), ou à la manière voulue par les Stoïciens (*In librum Aristotelis De interpretatione*, secunda editio, III, 10, pp. 261-262, FDS 922). Ce faisant, Boèce restitue probablement une réplique faite antérieurement aux Stoïciens, qui devait avoir ceci d'ironique que pour échapper à une ἀμφιβολία, ils en forgaient un autre. Mais cette réplique commet l'erreur de ramener la doctrine stoïcienne de la négation à un point exclusivement syntaxique. Cf. Martin, 1991, pp. 283-284.

tie lorsque les termes ne signifient plus indépendamment. Comme les négatives (de la forme « ce n'est pas que Théétète vole ») auraient admis un modèle dans lequel il n'y a pas de Théétète, Ménédème aurait dû, par fidélité à la sémantique du *Sophiste*²⁷, les exclure des expressions douées de sens. S'il est correct d'interpréter les données dont nous disposons de cette façon-là, l'acceptation du principe (III) par Ménédème ne serait pas seulement spontanée comme nous en avons fait l'hypothèse²⁸, mais elle aurait été commandée aussi par une doctrine qui vouait les propositions négatives (dans la perspective de la négation propositionnelle) au non-sens (alors que souscrivant au principe [I], il devait bien admettre que la réponse « non » à une question avait en général un sens).

Peut-être donc Ménédème admettait-il seulement la négation du prédicat qui n'est pas une véritable ἀπόφασις, ni aux yeux des Stoïciens, ni même peut-être à ses propres yeux. Les Stoïciens en tout cas (selon ps.-Apulée, *De interpretatione* 177, FDS 920, cf. aussi Alexandre, *ibid.* 402, l. 3-4) appelaient affirmative une proposition comme « voluptas non est bonum » : « solum autem abdicativum vocant, qui negativa particula praeponitur ».

Si cette direction était la bonne, c'est là une nouvelle problématique stoïcienne, celle de la négation propositionnelle, qu'il faudrait antedater (quoique au sens d'une doctrine écartée par les premiers à l'avoir envisagée).

Une « contamination » de notre texte par la problématique d'ensemble s'atteste cependant en ceci qu'Alexinos est ici le réfutateur et n'envisage sans doute pas pour son répondant l'échappatoire d'une « résolution de l'ἀμφιβολία ». D'un autre côté, s'il devait y avoir dans la position de Ménédème une application pour l'idée d'ἀμφιβολία, ce serait à titre tout à fait provisoire dans la mesure où l'une des interprétations de la négation serait exclue pour les raisons que nous avons essayé de formuler.

27. Cette interprétation donne un certain contenu à l'adoption par Ménédème aux dogmes de Platon (D.L. II, 135).

28. Cette « erreur » reste cependant facile à commettre. N. Rescher, 1982 indique p. 134 que les questions du genre « est-ce que p ? » n'ont pas de présupposition (non tautologique) et p. 133 que la question rituelle « have you stopped beating your wife ? » en possède en revanche.

La dialectique écartée

(2) Dans une famille de textes que nous rangeons à part, la mention du *κερατίνης* s'inscrit dans une perspective distincte de toutes celles que nous avons décrites, mais qui peut être cernée aussi à partir du dispositif dont nous nous sommes servi. Elle consiste à refuser le cadre dialectique en tant que tel. Ici encore, curieusement, le *κερατίνης* a force d'emblème, mais comme repoussoir d'une méthode de découverte. Ces témoignages expriment la supériorité des méthodes ordinaires d'investigation sur les méthodes dialectiques dans l'obtention de données utiles à la vie, que ce soit en morale ou simplement en matière empirique (Sénèque, *Epistulae* 45, FDS 222). C'est au fond le principe (i) qui gouverne la pratique dialectique qui est ici rejeté. Ce point vaut aussi pour Diogène le Cynique (selon D.L. vi, 38), et il est tentant d'associer ici Ariston de Chios à cette position, car nous savons qu'il écrivit contre Alexinos et contre les dialecticiens (D.L. vii, 163), qu'il rejetait la logique (160) et professait l'inutilité des arguments dialectiques (161).

Un passage de Sextus Empiricus présente ici un intérêt semblable (*Pyrrhoniae Hypotyposes* II, 236-244, FDS 1256). Sextus y reconnaît que la dialectique se charge véritablement de réfuter les *σοφίσματα* (236) – c'est dire que sa tâche est conçue ici conformément à la position stoïcienne²⁹ : la dialectique nous donne entre autres choses une *ἀπόδειξις* (...) *ὅτι κέρατα οὐκ ἔχομεν* (244). Mais elle établit ainsi ce qu'il n'est nul besoin d'établir, car elle ne résout pas les *σοφίσματα* véritablement importants pour la vie (236-239). On notera que le *κερατίνης* apparaît ici, par implication, comme *σόφισμα*, et que la discussion menée se rapporte au stoïcisme. Cette étiquette correspond à ce que nous anticipons (cf. note 25) en fonction de la position stoïcienne reconstruite.

29. Les logiciens post-aristotéliens ont rangé le *κερατίνης* tantôt parmi les *ἀποροι λόγοι* (par exemple D.L. vii, 82) tantôt parmi les *σοφίσματα* (par exemple Sextus Empiricus, *Pyrrhoniae Hypotyposes* II, 241s.). Or il est plausible de maintenir, après Aristote (*Topiques* 162 a 16-18), une différence entre les difficultés de l'une et de l'autre sorte, les premières étant authentiques, les secondes seulement apparentes. Ainsi la liste des ouvrages de Chrysippe comporte-elle les titres distincts *περὶ τῶν σοφισμάτων* et *περὶ τῶν ἀπόρων διαλεκτικῶν* (D.L. vii, 198). Sans doute la manière de classer le *κερατίνης* doit-elle varier en fonction des positions qu'il conduit à adopter : *ἀπορος λόγος* s'il conduit à renoncer à des principes de dialectique, *σόφισμα* dans le cas contraire.

Remarques historiographiques

(3) Nous ne manquons pas d'être frappé, dans nos sources, par une variété d'attributions du *κερατίνης*³⁰ et par la diversité des façons de le considérer (FDS, 1760). À ce sujet, notre thèse est donc que la diversité dans l'indication des sources de cet argument tient à la diversité des usages qui en sont faits.

Nos textes le mettent en rapport avec Ebulide (D.L. II, 108, vii, 187) et Alexinos (D.L. II, 135) : c'est le premier usage de la question ; avec Ménédème (*idem*) : c'est le deuxième usage ; avec Chrysippe (D.L. vii, 186-187) : c'est le troisième usage. Nous supposons que Diodore Cronos (D.L. II, III ; Fronton, *Epistula de eloquentia* 2, 16, Döring 77 ; Themistius, *Orationes* II, 30 b, Döring 110) ainsi que Philon (Themistius, *id.*) se rattachent également à ce dernier usage, dans la mesure où ils sont des dialecticiens classiques. Pour le quatrième « usage », il a un caractère différent, plus négatif, et il n'est peut-être pas surprenant que nous n'ayons pas ici d'attribution qui lui corresponde.

Comment se fait-il d'un autre côté qu'Aristote n'ait pas discuté notre problème dans ses *Réfutations sophistiques* ? (On semble être tout proche de notre cas en 22, 178 a 28 s – mais on s'aperçoit vite qu'il n'en est rien.) Faut-il admettre qu'il n'y ait pas été confronté ? Certains auteurs assurent qu'il l'a traité à travers sa présentation du problème de l'*interrogatio multiplex* (*Réfutations sophistiques* 17, 175 b 39 s)³¹. Aristote n'aurait pas examiné notre difficulté en particulier parce qu'un traitement plus général convenait. Mais les cas de présupposition semblent malgré tout constituer une famille spécifique, et il n'est pas surprenant que la vue aiguë des logiciens post-aristotéliens l'ait fait mettre à part.

30. L'article défini mérite ici la remarque qu'il est *trop déterminé* : c'est chacune des trois versions viables du dispositif qui constitue une unité argumentative.

31. Voir dans cette perspective Walton, 1988.

Conclusion

Au terme de cet examen nous aboutissons au tableau suivant

	Alexinos (Eubulide)	Ménédème	Stoïciens	Sceptiques
principe (I)	accepté	accepté	accepté	rejeté
principe (II)	accepté	rejeté	accepté	rejeté ³²
principe (III)	accepté	accepté	rejeté	? ³³
	(réfutation du répondant)	(rejet du tiers-exclu)	(défense de la dialectique)	(inutilité de la dialectique)

N.B. Il faut ajouter à ce tableau la question de départ (forme dialogique du « cornu ») ou les questions de départ (forme syllogistique) comme composantes nécessaires du tableau.

Une certaine ressemblance avec le *χρυσέων* peut servir à fixer les idées sur ce genre de situation argumentative, même si elle est ici le résultat de notre mode de présentation et non le reflet d'un texte déterminé qui expliciterait le débat comme le fait Épictète pour le célèbre argument (*Dissertationes* II, 191, 15, FDS 993, cf. J. Vuillemin, 1984).

Ce que nous avons voulu montrer, c'est que la question caractéristique de ce genre de dispositif peut servir dans plusieurs buts. Dans tous les cas que nous avons examinés, la question a une fonction précise. La frivolité de la question « cornue » – qui ne s'attache au fond qu'à la lettre de la question elle-même et non à sa signification plus large – ne doit pas masquer cette fonction.

Daniel Schulthess, Université de Neuchâtel

32. Cf. note 16 ci-dessus.

33. La longue discussion de l'*ἀπόφασις* en Sextus Empiricus, *Adversus mathematicos* VIII, 88 s. n'est guère concluante à ce sujet.

Bibliographie

- Catherine Atherton, *The Stoics on Ambiguity*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.
- Jonathan Barnes, « Peripatetic Negations », *Oxford Studies in Ancient Philosophy* 4, 1986, pp. 201-214.
- Walter Cavini, « La negazione di frase nella logica greca », in W. Cavini et al., *Studi su papiri greci di logica e medicina*, Florence, Olschki, 1985.
- Klaus Döring, *Die Megariker : Kommentierte Sammlung der Testimonien*, Amsterdam, Gruner, 1972.
- Sten Ebbesen, *Commentators and Commentaries on Aristotle's Sophistici Elenchi*, 3 vols, Leiden, Brill, 1981.
- Theodor Ebert, *Dialektiker und frühe Stoiker bei Sextus Empiricus*, Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1991.
- Robert B. Edlow, « The Stoics on Ambiguity », *Journal of the History of Philosophy* 13, 1991, pp. 423-435 ; *Galen on Language and Ambiguity* (« *De captionibus* »), Leiden, Brill, 1977.
- Michael Frede, *Die stoische Logik*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1974.
- Peter T. Geach, « The Law of Excluded Middle », in *Logic Matters*, Oxford, Blackwell, 1972, pp. 74-87.
- Pierre Hadot, « Philosophie, dialectique, rhétorique dans l'Antiquité », *Studia philosophica* 39, 1980, pp. 139-166.
- William H. Hay, « Stoic Use of Logic », *Archiv für Geschichte der Philosophie* 51, 1969, pp. 145-157.
- Jaakko Hintikka, *The Semantics of Questions and the Questions of Semantics*, Amsterdam, North Holland (Acta philosophica fennica, vol. 28/4), 1976.
- Karlheinz Hülsler, *Die Fragmente zur Dialektik der Stoiker*, 4 t., Stuttgart, Frommann-Holzboog, 1987. Pour les renvois, nous nous servons de l'abréviation usuelle FDS.
- Charles Kahn, « Questions and Categories », dans H. Hiz (éd.), *Questions*, Dordrecht, Reidel, 1978, pp. 227-278.
- William et Martha Kneale, *The Development of Logic*, Oxford, Clarendon Press, 1962.
- Denis Knoepfler, *La vie de Ménédème d'Érétie de Diogène Laërce : Contribution à l'histoire et à la critique du texte des « Vies des philosophes »*, Bâle, Reinhardt (Schweizerische Beiträge zur Altertumswissenschaft, H.21), 1991.
- Wolfgang Künne, « Megarische Aporien für Freges Semantik : Über Präsupposition und Vagheit », *Zeitschrift für Semiotik* 4, 1982, pp. 267-290.
- Anthony A. Long et David Sedley, *The Hellenistic Philosophers*, 2 vols, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.
- Christopher J. Martin, « The Logic of Negation in Boethius », *Phronesis* 36, 1991, pp. 277-304.
- Benson Mates, *Stoic Logic*, Berkeley, University of California Press, 2^e éd., 1961.

Robert Muller, *Les Mégariques : Fragments et témoignages*, Paris, Vrin (traduction de Döring, 1972) 1985 ; *Introduction à la pensée des Mégariques*, Paris, Vrin, Bruxelles, Ousia, 1988.

Gabriel Nuchelmans, *Dilemmatic Arguments : Towards a History of Their Logic and Rhetoric*, Amsterdam, North-Holland (Koninklijke Nederlandse Akademie van Wetenschappen, Verhandelingen Afdeling Letterkunde, Nieuwe Reeks, Deel 145), 1991.

Nicholas Rescher, *Empirical Enquiry*, Totowa NJ, Rowman & Littlefield, 1982.

Lambert M. de Rijk, *Plato's Sophist : A Philosophical Commentary*, Amsterdam, North-Holland (Koninklijke Nederlandse Akademie van Wetenschappen, Verhandelingen Afdeling Letterkunde, Nieuwe Reeks, Deel 133), 1986.

David Sedley, « Diodorus Cronus and Hellenistic Philosophy », *Proceedings of the Cambridge Philological Society*, 203 (N.S. 23), 1977, pp. 74-120.

Jules Vuillemin, *Nécessité ou contingence : L'aporie de Diodore et les systèmes philosophiques*, Paris, Minuit, 1984.

Douglas N. Walton, « Question-Asking Fallacies », dans M. Meyer (éd.), *Questions and Questioning*, Berlin, de Gruyter, 1988, pp. 195-221.

Samuel C. Wheeler, « Megarian Paradoxes as Eleatic Arguments », *American Philosophical Quarterly* 20, 1983, pp. 287-295.